

CCS1 – Compte-rendu de la réunion Budget participatif

Du 29 février 2012

Présents : Lorenzo CIAMPOLINI, Pascal GARCIA (présent la dernière moitié de la réunion), Didier CANDELON, André DEUIL, Jean FENOLLAN, Alain LAURIOT, Denise REY, Sébastien ROGEZ, Delphine DEROBERT (service Environnement de la Ville de Grenoble, chargée de la démarche Grenoble Facteur 4) et Nadège CLAUSS.

Excusés : Jacques WIART et Patrick Jourdan

1. Présentation de Grenoble Facteur 4 / Université Citoyenne

Un diaporama (joint à ce compte rendu) présente la démarche de manière globale. Grenoble Facteur 4 regroupe 32 actions et garantit une cohérence entre elles. La plupart des actions sont portées par des collectivités ou des partenaires. Le projet d'Université Citoyenne vise le changement de comportement des citoyens.

a. Les réactions suscitées par la présentation de Grenoble Facteur 4 :

- La ville de Grenoble reverse une partie du coût du ticket de stationnement dans le cadre de la coopération décentralisée à Ouagadougou pour un programme de sauvegarde des espèces végétales sensibles du Burkina Faso. Une participante regrette qu'elle ne puisse choisir à quelle association ou œuvre cette partie du ticket payant est reversée.

Il est également demandé sur quelle part cette contribution est prélevée ? Est sur la part de la Ville de Grenoble ou sur celle de l'exploitant (concession Vinci).

→ En réponse à ces interrogations, il est précisé que dans tous les cas, le coût du ticket n'augmente pas pour les usagers. Depuis le début de l'opération, la somme est prélevée sur la part de la ville, mais les concessionnaires manifestent leur intérêt pour prendre en charge une partie de cette contribution à la coopération décentralisée.

- Avant le lancement de Grenoble Facteur 4, une thermographie aérienne de la ville a été réalisée. Un hélicoptère a survolé les bâtiments avec une caméra infrarouge enregistrant les déperditions de chaleur au niveau des toitures. La cartographie établie grâce à ce dispositif n'est pas un diagnostic mais a permis de sensibiliser et d'informer les occupants sur les aides possibles pour entreprendre des travaux d'isolation.

→ Cette action se fonde sur le postulat suivant : il n'est pas possible à l'échelle de la Ville d'influer sur les coûts de l'énergie, qui vont en augmentant. Par conséquent, le levier d'action est l'accompagnement à la réduction des consommations énergétiques en soutenant la réhabilitation du bâti.

b. L'université Citoyenne :

La baisse des émissions de gaz à effets de serre ne peut se faire sans un changement des comportements, pour faire évoluer les habitudes et pratiques de chacun.

L'université citoyenne souhaite lancer des pratiques innovantes pour influencer les changements de comportements. Les groupes de travail sont ouverts à toutes personnes qui est intéressée par la démarche, ou qui a déjà une idée.

Un membre du CCS 1 souligne le lien qu'il y a entre les changements de comportements et les travaux du CCS 1. Ainsi, sur la question du vélo en ville, il semble y avoir un intérêt de former les cyclistes et les piétons à partager l'espace. Le CCS 1 semble être un acteur pertinent pour participer à cette formation.

L'université citoyenne est également un bon moyen pour recruter de nouvelles personnes au sein les CCS.

➤ **Zoom sur le groupe nature en Ville :**

Ce groupe réfléchit à la manière de promotionner la place de la nature dans la ville, par exemple avec la culture hors sol. Pour prendre un exemple, la terrasse de la Bibliothèque Centre Ville se transforme à l'heure des beaux jours, avec la présence de plantes en culture hors sol. Le groupe de travail Nature en Ville, est en train de monter un projet visant à déployer ce type d'actions sur plusieurs sites grenoblois pour cet été. Il se charge de gérer toutes les questions afférentes à ce projet telles que trouver les personnes ressources, les pots, les subventions...

Pascal Garcia rappelle que la participation du CCS1 à la création du jardin partagé Coléoptère est une expérience positive qui gagnera à être partagée avec d'autres secteurs. Ce jardin permet de concilier la dimension nature en ville et échange entre habitants, dans une logique de développement durable.

A l'heure actuelle, un diagnostic sur la gestion et le fonctionnement des différents jardins participatifs est mené à l'échelle de la ville.

➤ **Les idées qui découlent de cette présentation :**

- Au sein du CCS, il y avait des demandes sur la mise en place de **compostage collectif**.

→ Il existe un groupe déchets avec l'Université Citoyenne : il serait intéressant de prendre contact avec celui-ci pour tout d'abord savoir si cet axe de travail a été retenu ou pas par le groupe de travail. Par ailleurs, les espaces verts de la Ville peuvent donner des éléments pour améliorer les composts. La Métro peut également former les habitants au compostage. Il est tout de même rappelé que les composts collectifs demandent beaucoup de soin et de suivi, ce qui peut entraîner des difficultés de gestion lorsqu'ils sont créés collectivement.

- le CCS 1 souhaiterait regrouper des **habitants motivés pour la gestion d'un jardin partagé à Europole (avenue Doyen Weil)**. Ce jardin est une action qui a été proposée dans le cadre du BP 2012. Elle n'a pas été retenue cette année, en l'absence d'un collectif constitué. Ce projet présente un fort intérêt et fait échos à la démarche de l'Université Citoyenne qui permettrait de mobiliser des personnes intéressées. Cependant, il faut prendre en compte les paramètres tels que l'éloignement de la parcelle et la frontière invisible entre Europole et le quartier de la Gare pour arriver à créer une dynamique.

De plus, une campagne d'inscription dans les CCS est programmée dès avril. Ce sera l'occasion de s'appuyer sur de nouvelles forces.



- Un participant riverain du Square des Fusillés propose qu'une parcelle de ce square puisse être consacré à un jardin potager. En effet, des nuisances et conflits d'usages y sont constatés. Cela permettrait d'apaiser les choses en enclenchant une nouvelle dynamique de réappropriation de l'espace.

- **Les comptes rendus des groupes de travail seront transmis aux membres du CCS 1 pour qu'ils puissent être informés de leur activité et y participer.**
 - **Il est proposé de faire une affiche pour mobiliser les habitants sur le jardin avenue Doyen Weil. Elle serait exposée à l'emplacement du futur jardin pour lancer un appel aux participants.**
- Cette démarche pourrait se faire en partenariat avec les Unions de Quartiers Berriat St Bruno et de Centre Gare pour toucher plus de personnes.**

2. Bilan du Budget Participatif (BP)

Suite au vote du BP 2012, les membres du CCS 1 souhaitent faire un bilan de cette expérimentation qui s'est rodée depuis trois ans.

Le BP est issu de la Charte de la Démocratie Locale de la Ville de Grenoble. Environ 150 000 € du budget total du programme des petits travaux de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sont consacrés au BP, pour le secteur 1. Les habitants votent la priorité des opérations dans cette fourchette de 100 000 à 150 000 euros environ.

Le programme des travaux de proximité concerne la résorption de dysfonctionnements sur l'espace public. Son montant total sur la ville s'élève à environ 1 millions d'euros. Cette somme est ensuite répartie sur les 6 secteurs de la ville.

Globalement, deux éléments sont discutés dans le cadre de ce bilan :

- l'augmentation de la fourchette de l'enveloppe globale allouée au BP,
- la diversification des champs d'intervention (sachant qu'ils ne peuvent pas concerner des budgets de fonctionnement).

a. Les débats suscités dans le cadre de ce bilan :

- Il est proposé **d'ajouter un chapitre éducation en plus des travaux de proximité**, dans le BP. En effet, les travaux du CCS 1 sur l'éducation ont permis d'identifier des problématiques spécifiques sur les écoles. Il faudrait pouvoir identifier les réponses que pourrait apporter le BP du CCS 1 à ces dysfonctionnements.

Une telle demande implique un changement de conception du BP, qui pour l'heure ne concerne que des travaux de proximité sur l'espace public.

- Suite à une réaction positive du premier adjoint du Maire de Grenoble, il est proposé **d'acter l'élargissement du BP aux champs de la voirie et de l'accessibilité**. Certains participants alertent sur le fait que tel élargissement ne doit pas inciter les acteurs usuels à moins intervenir sur ces champs.



- Un participant insiste sur la nécessité de relativiser la dimension financière du BP qui occupe une proportion mineure dans la totalité des interventions sur l'espace public. En revanche, la démarche du BP présente un intérêt parce qu'elle rassemble et mobilise les habitants et leur permet de faire valoir leurs avis. Il permet de rapprocher "l'expertise" des habitants, des services de la Ville et des élus.
- Il est également évoqué la possibilité d'avoir les moyens de financer des projets sur le long terme. En effet, les membres ont parfois l'impression que le BP sert de rustine pour financer certaines opérations.
- L'augmentation de l'enveloppe ou la diversification des champs impliquent également l'augmentation de l'investissement des membres du CCS 1 dans ce dispositif. Si le BP prend de l'ampleur, il sera nécessaire de s'entourer de personnes qui puissent amener une expertise sur de nouveaux domaines d'intervention et s'impliquer dans le CCS 1.
- Un participant souhaite que le BP soit abandonné, afin que le CCS 1 travaille sur des sujets plus généraux et transversaux (projet urbains, A 480, SCOT...). Une nouvelle commission dédiée à ce travail de fond pourrait être créée en même temps que le renouvellement des CCS. Pascal Garcia rappelle l'existence d'un groupe de travail Projets Urbains et Déplacement au sein du CCS 1.

b. Conclusion des débats :

Le budget participatif reste un élément structurant de l'activité du CCS car il permet aux habitants de s'exprimer et de mieux comprendre le travail des services de la Ville. Les participants s'accordent sur le nécessaire maintien de cette action, à condition qu'elle soit renouvelée profondément.

Toutefois, certaines limites ont été identifiées (lisibilité de ce dispositif, la portée réduite à de petits travaux, la nécessité de prendre en compte la totalité du secteur dans les réflexions, l'implication forte des membres...).

- **Il faut formaliser les débats qui ont eu lieu pendant cette séance et affirmer la position du CCS 1 quant aux suites envisagées pour le BP (les demandes à formuler auprès de la Ville de Grenoble et les impacts sur l'organisation au niveau du CCS 1).**